

SCIENCES

Lutte contre le cancer : « Pour éviter la catastrophe annoncée et protéger au mieux les Français, dotons-nous d'un registre national »

TRIBUNE

Collectif

Dans une tribune au « Monde », associations de patients et médecins demandent un droit aux données épidémiologiques sur l'ensemble du territoire.

Publié aujourd'hui à 06h00, modifié à 09h29 | Lecture 7 min.

Article réservé aux abonnés



Opération sur une patiente atteinte d'un cancer du sein métastatique, le 10 juin 2021 au centre hospitalier universitaire d'Anger. LOIC VENANCE / AFP

Le 15 juin 2023, le Sénat votait unanimement une proposition de loi modifiant le code de santé publique pour la mise en place d'un registre national des cancers de l'adulte. Avec 157 000 décès annuels, le cancer est la première cause de mortalité prématurée en France. D'après l'Institut national du cancer, l'incidence des cancers en France a doublé entre 1990 et 2023. L'Organisation mondiale de la santé annonce, en outre, que cette progression exponentielle devrait se poursuivre avec un bond de 77 % de nouveaux cas d'ici à 2050. Environ la moitié de l'augmentation du nombre de patients n'est pas due à des éléments démographiques (population plus nombreuse et plus âgée), mais en partie à la hausse de certains facteurs de risque.

Face à cette inquiétante recrudescence, associations de patients et médecins s'interrogent. Dans l'état actuel des connaissances, 38,6 % des cancers sont imputables au tabac, à l'alcool, à l'alimentation déséquilibrée et à l'obésité. Cependant, le changement de nos comportements et le dépistage ne suffisent pas à stopper la progression observée. En outre, si les progrès dans le domaine du curatif sont également spectaculaires, l'épreuve du cancer reste lourde et invalidante, tandis que la mortalité s'avère toujours très élevée.

La dimension environnementale du cancer est hélas aujourd'hui peu étudiée. Quel est l'impact des perturbateurs endocriniens dans le développement de la maladie ? Les substances chimiques cancérigènes présentes dans de nombreux produits de consommation courante, dans l'alimentation et dans différents milieux, comme l'air, l'eau et les sols, ont-elles un lien avec cette massive survenue ? Pour identifier les causes de la maladie et adopter si nécessaire des mesures préventives inhérentes aux facteurs environnementaux et aux expositions professionnelles, patients et médecins exhortent les pouvoirs publics à mettre rapidement en place un registre national des cancers. Ils s'unissent pour demander que la proposition de loi visant à la création d'un tel outil franchisse enfin les portes de l'Assemblée nationale, presque deux ans après son adoption au Sénat.

Pas le fidèle reflet de la réalité

A l'heure actuelle, il existe des registres généraux couvrant certaines zones géographiques et des registres spécialisés (réseau Francim), mais ils ne couvrent que 24 % de la population – soit 14 millions de personnes. Pourtant, ce sont ces 33 registres qui servent de base à l'étude des cancers et au calcul de l'incidence nationale. Les données dont nous disposons aujourd'hui ne sont donc qu'une estimation d'incidence du cancer au niveau national. Or, comment combattre un ennemi que nous ne connaissons que partiellement ?

Lire aussi l'enquête | [Derrière les chiffres du cancer, un système de veille en souffrance](#)

La population couverte par les registres n'est pas le fidèle reflet de la réalité. Elle est en moyenne plus rurale, relativement plus âgée, légèrement plus favorisée et les personnes d'origine étrangère y sont moins nombreuses. Ainsi, les cinq principales agglomérations françaises que sont l'Ile-de-France (11 millions d'habitants), Marseille, Lyon, Toulouse et Nice ne sont pas couvertes et la moindre présence des zones urbaines conduit à une moindre représentation des zones susceptibles de connaître une importante exposition à des pollutions environnementales.

Cette absence est d'autant plus regrettable que le Centre international de recherche sur le cancer classe la pollution atmosphérique comme cancérigène pour l'homme depuis 2013. Aussi, tout en s'appuyant sur la profondeur de données actuelles du réseau Francim, patients et soignants réclament un décompte précis, en temps réel et exhaustif, des cas de cancers en France par le biais d'un registre populationnel national des cancers suivant les recommandations de l'Académie de médecine, détaillées dans son [rapport de 2021](#).

La création d'un tel outil permettra d'améliorer tous les aspects de la lutte contre le cancer comme la veille sanitaire, la prévention, l'épidémiologie, la recherche de nouveaux facteurs de risque, l'évaluation de déterminants géographiques, professionnels et sociaux, le dépistage et le diagnostic. La mise en lumière de clusters permettra de protéger les populations à risque, de structurer l'offre de soins et d'informer les professionnels de santé comme le grand public de l'importance de ce problème majeur de santé publique et des façons de le réduire. Un registre national des cancers de l'adulte sera en relation scientifique régulière avec celui des cancers pédiatriques de l'enfant.

Budget pérenne

Pour être efficient, comme le stipule le rapport de l'Académie de médecine, ce registre devra se doter d'un budget pérenne et de moyens adéquats. A terme, ces dépenses devraient se révéler un investissement rentable en santé publique, compte tenu du poids économique de la prise en charge actuelle des cancers : 22,5 milliards d'euros de dépenses sont liés au traitement ou au suivi des malades du cancer en 2021, soit 12 % du budget de la Sécurité sociale. Et le coût économique global du cancer est bien plus important si l'on comptabilise la perte de productivité et de revenu des ménages, mais aussi la réduction de la qualité de vie et l'invalidité.

Enfin, ce type de dispositif permettra à la France de rejoindre pleinement le réseau européen des registres du cancer, dont font partie 22 pays européens, afin de faire avancer la recherche dont notre pays est aujourd'hui partiellement exclu.

Pour éviter la catastrophe annoncée et protéger au mieux les Français, dotons-nous d'un registre national des cancers !

¶ Cette tribune est à l'initiative de l'association Jeune & Rose. Voici la liste des signataires : **Catherine Adler-Tal**, présidente de l'association Etincelle ; **Wanda Agnello**, présidente de l'association Neuro Vie ; **Rachida Badaoui**, vice-présidente de l'association Imagyn ; **Pr Fabrice Barlesi**, directeur général de l'Institut Gustave-Roussy, à Villejuif (Val-de-Marne) ; **Pr Robert Barouki**, professeur à l'université Paris-Descartes ; **Estelle Berger**, vice-présidente de l'association Des étoiles dans la mer ; **Michel Besnard**, du Collectif de soutien aux victimes des pesticides de l'Ouest ; **Marc Billaud**, directeur de recherche émérite au CNRS, centre de recherche en cancérologie de Lyon ; **Pr Jean-Yves Blay**, directeur général d'Unicancer et directeur général du centre Léon-Bérard, à Lyon ; **Anne-Claire Boux**, adjointe à la santé de la mairie de Paris ; **Annie Brousse**, présidente de l'association Vivre comme avant ; **Dr Gilles Carrasset**, gynécologue et président de la Fédération française des instituts du sein ; **Sophie Caruso**, directrice La Niaque l'asso ; **Pr Marina Cavazzana**, pédiatre, professeure d'hématologie depuis 2000, directrice du département de biothérapie à l'hôpital Necker, à Paris ; **Dr Luc Ceugnart**, président de la Société française de sénologie et de pathologie mammaire, chef de pôle radiologie au centre Oscar-Lambret, à Lille ; **Cyrielle Chatelain**, députée de la 2^e circonscription de l'Isère ; **Dr Celine Chaleur**, cheffe du service de chirurgie gynécologique au CHU de Saint-Etienne, membre du comité scientifique de Jeune & Rose ; **Paul Christophe**, député de la 14^e circonscription du Nord ; **Pr Michel Clanet**, vice-président de la commission de la transparence à la Haute Autorité de santé ; **Hadrien Clouet**, député de la 1^{re} circonscription de Haute-Garonne ; **Pr Pierre Cochat**, président de la commission de la transparence à la Haute Autorité de santé ; **Dr Jean-François Corty**, président de Médecins du monde ; **Dr Sandrine Courtès**, dirigeante fondatrice de Lab2Biotech ; **Claude Coutier**, présidente du collectif Triplettes ; **Mélanie Courtier**, directrice de l'association Jeune & Rose ; **Dr Suzette Delalogue**, oncologue médicale à l'Institut Gustave-Roussy ; **Aurélié de la Motte Rouge**, présidente de l'association Ose ! ; **Arthur Delaporte**, député de la 2^e circonscription du Calvados ; **Sonia de la Provôté**, sénatrice du Calvados, autrice de la proposition de loi pour la création d'un registre national des cancers ; **Dorothée Delecour**, kinésithérapeute, membre du comité scientifique de Jeune & Rose ; **Dr Nadine Dohollou**, oncologue médicale à la Polyclinique Bordeaux Nord Aquitaine, membre du comité scientifique de Jeune & Rose ; **Pr Brigitte Dréno**, professeure en dermatologie et cancers cutanés au CHU de Nantes ; **Céline Dupré**, présidente de l'association RoseUp ; **Dr Céline Etchetto**, directrice générale adjointe à l'Institut Bergonié, à Bordeaux ; **Pr. Thierry Facon**, chef du service des maladies du sang, chef du pôle spécialités médicales et oncologiques au CHU de Lille, membre de l'Académie nationale de médecine ; **Marie-Charlotte Garin**, députée de la 3^e circonscription du Rhône ; **Anaïs Germain**, pharmacienne, membre du comité scientifique de

Jeune & Rose ; **Damien Girard**, député de la 5^e circonscription du Morbihan ; **Dr Joseph Gligorov**, directeur médical à l'Institut universitaire de cancérologie AP-HP Sorbonne Université, à Paris ; **Caroline Grimaud-Pescher**, secrétaire générale de l'association Maquille mon Krâne ; **Laure Guérault-Accolas**, fondatrice et directrice générale de l'association Patients en réseau ; **Pr François Guilhot**, professeur émérite à l'université, membre de l'Académie nationale de médecine, auteur du rapport sur les registres des cancers ; **Brigitte Heuls**, présidente d'Europa Donna ; **Dr Anna Ilenko**, chirurgienne sénologue à l'Institut Gustave-Roussy ; **Olivier Jérôme**, président de l'association Cerhom ; **Sandrine Josso**, députée de la 7^e circonscription de Loire-Atlantique ; **Dr Meriem Koual**, chirurgien sénologue à l'hôpital Pitié-Salpêtrière (AP-HP), à Paris ; **Julie Laernoës**, députée de la 4^e circonscription de Loire-Atlantique ; **Pr Eric Félix Lartigau**, directeur général du centre Oscar-Lambret ; **Pierre Lebailly**, maître de conférences en santé publique, membre de l'unité de recherche interdisciplinaire Anticipe, chercheur en épidémiologie au centre de lutte contre le cancer François-Baclesse, à Caen ; **Sabrina Le Bars**, présidente de l'organisation Corasso ; **Bruno Leclerc**, président de l'Union des victimes de Lubrizol ; **Pr Dominique Lecomte**, membre émérite de l'Académie nationale de médecine ; **Pr Pierre Le Coz**, professeur de philosophie à la faculté de médecine de Marseille ; **Dr Etienne Lengliné**, médecin hématologue à l'AP-HP ; **Jessica Leygues**, directrice exécutive à l'IHU cancers des femmes de l'Institut Curie ; **Dr Françoise Mallemouche-Boquien**, radiologue, membre du comité scientifique de Jeune & Rose ; **Pr Francelyne Marano**, professeure émérite santé environnement à l'université Paris Cité, vice-présidente du comité d'expert santé-environnement-travail à Santé publique France ; **Pr. Carole Mathelin**, présidente de l'Académie nationale de chirurgie, directrice générale de l'Institut de cancérologie de Strasbourg ; **Laëtitia Mendes**, présidente de l'association Geneticancer ; **Léa Moukanas**, présidente de l'association Aïda ; **Dr Aïcha N'Doye**, chirurgienne gynécologue à la Polyclinique Bordeaux Nord Aquitaine, membre du comité scientifique de Jeune & Rose ; **Pr Lobna Ouldamer**, professeure des universités et praticienne hospitalière en gynécologie obstétrique option cancérologie au CHU Bretonneau, à Tours ; **Pr Frédérique Penault-Llorca**, présidente déléguée d'Unicancer, directrice générale du centre Jean-Perrin, à Clermont-Ferrand ; **Dr Nicolas Penel**, directeur de la recherche clinique au centre Oscar-Lambret et à l'université de Lille ; **Sébastien Peytavie**, député de la 4^e circonscription de Dordogne ; **Christine Pirès-Beaune**, députée de la 2^e circonscription du Puy-de-Dôme ; **Cécile Reboul**, fondatrice déléguée générale de l'association Skin ; **Dr Françoise Rimareix**, directrice médicale et chirurgienne sénologue, à l'Institut Gustave-Roussy ; **Pr Jacques Rouëssé**, membre émérite de l'Académie nationale de médecine ; **Sandrine Rousseau**, députée de la 9^e circonscription de Paris ; **Dr Christine Rousset-Jablonski**, oncologue médicale, centre Léon-Bérard, membre du comité scientifique de Jeune & Rose ; **François Ruffin**, député de la 1^{re} circonscription de la Somme ; **Pr Hélène Sancho-Garnier**, professeure de santé publique émérite à l'Institut du cancer de Montpellier, membre correspondant de l'Académie nationale de médecine ; **Pascale Sontag**, cadre supérieur de santé au centre Léon-Bérard, membre du comité scientifique de Jeune & Rose ; **Anne Souyris**, sénatrice de Paris ; **Nicolas Thierry**, député de la 2^e circonscription de Gironde ; **Marie Toussaint**, députée européenne ; **Dr Idriss Troussier**, oncologue médical au CHU de Nice ; **Pr Guy Vallancien**, membre émérite de l'Académie nationale de médecine ; **Frédéric Valletoux**, président de la commission des affaires sociales, député de la 2^e circonscription de Seine-et-Marne ; **Pr Norbert Vey**, directeur général à l'Institut Paoli-Calmettes, à Marseille ; **Pr Richard Villet**, membre émérite de l'Académie nationale de médecine, coauteur du rapport sur les registres des cancers ; **Pr Anne Vincent-Salomon**, directrice de l'IHU cancers des femmes de l'Institut Curie ; **Mélanie Vogel**, sénatrice des Français établis hors de France ; **Dominique Voynet**, députée de la 2^e circonscription du Doubs ; **Pr Laurence Zitvogel**, oncologue du Clinicobiome et chercheuse à l'Institut Gustave-Roussy.

Collectif
